

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

APPEL D'OFFRES

N° CEB/ITP/P/2016/03

**RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE
DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA C.E.B.**

AVIS DE MARCHÉ

Date limite de soumission des offres : vendredi 15 Avril 2016, à 14h (heure de Paris)

Article 1. Présentation de la CEB et objet de l'appel d'offres

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) lance un appel d'offres afin de procéder au renouvellement de l'infrastructure de stockage de ses Systèmes d'Information.

1.1. Présentation de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une banque multilatérale de développement à vocation sociale. Créée en 1956 afin d'apporter des solutions aux problèmes des réfugiés, elle s'est depuis lors adaptée à l'évolution des priorités sociales, pour mieux contribuer au renforcement de la cohésion sociale en Europe.

La CEB est un instrument majeur de la politique de solidarité européenne, en vue d'aider ses 41 États membres à atteindre une croissance durable et équitable : elle participe ainsi au financement de projets sociaux, répond aux situations d'urgence et concourt par là même à l'amélioration des conditions de vie des populations les moins favorisées.

La Banque contribue à la réalisation de projets d'investissement à caractère social au travers de quatre lignes d'action sectorielle, à savoir :

- le renforcement de l'intégration sociale,
- la gestion de l'environnement,
- le soutien aux infrastructures publiques à vocation sociale.
- le soutien aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME).

La CEB procède d'un Accord partiel des États membres du Conseil de l'Europe et est soumise, de par son Statut, à la "haute autorité" de celui-ci. La Banque est ainsi le premier des Accords partiels à avoir été signé, par huit pays, le 16 avril 1956.

La CEB agit en conséquence dans le cadre du Conseil de l'Europe et soutient ses priorités. Elle dispose néanmoins d'une personnalité juridique distincte et d'une entière autonomie financière.

La Banque compte environ 200 personnes de 30 nationalités différentes. Tous les employés sont basés à Paris. Les deux langues officielles sont le français et l'anglais.

1.2. Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet de procéder au renouvellement de l'infrastructure de stockage des Systèmes d'Information des trois sites de production de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB).

Les trois Datacenters de la CEB sont situés en région parisienne ; ils sont reliés par une boucle en fibre noire avec 40Go/s de bande passante. La CEB loue également un site de repli pour les utilisateurs (chez Regus, Paris Nord) disposant de 30 postes de travail virtuels (VMWare View).

Depuis 5 ans, les données et les systèmes IT sont sauvegardés sur des Appliances physiques EMC DataDomain par le biais de Netbackup (7.6) et de partages de types NFS ou CIFS.

Il existe des répliquions automatiques du site principal vers les 2 sites distants. La politique actuelle de rétention de données est de 10 ans.

Les trois appliances DataDomain sont aujourd'hui utilisées à plus de 90% et seront bientôt en fin de support. Elles doivent donc être remplacées, afin d'assurer la conservation des données sauvegardées pendant 10 ans.

Il s'agit donc de migrer les données des 5 années de sauvegardes existantes sur les nouvelles Appliances tout en gardant une compatibilité avec le logiciel Netbackup.

1.3. Durée du marché

Le marché sera conclu pour une durée de 5 ans et pourra être renouvelé une fois, au maximum, aux conditions du contrat initial (montant et durée).

1.4 Planning prévisionnel

Publication de l'avis de marché	04 Mars 2016
Date limite de soumission des questions à la CEB	25 Mars 2016 à 16h00
Date limite de réponse aux questions par la CEB	29 Mars 2016
Date limite de soumission des offres	15 Avril 2016 à 14h00 (heure de Paris)
Notification du titulaire	27 Avril 2016
Signature du contrat	23 Mai 2016

Article 2. Présentation, conditions de soumission et contenu des offres

2.1. Téléchargement du dossier de consultation

Les entreprises intéressées par ce marché pourront télécharger les éléments utiles pour l'élaboration de leurs offres sur la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>.

Les dossiers d'offre devront être déposés sur la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>.

2.2. Présentation et conditions de soumission

Les dossiers d'offre des soumissionnaires seront entièrement rédigés en langue française et exprimées en euro. Les candidats produiront un dossier complet contenant les pièces citées à l'article 2.3. du présent appel d'offres, datées et signées par une personne ayant la compétence juridique pour engager la société.

Les dossiers d'offre devront être déposés sur la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>. Le dossier sera transmis en une seule pièce jointe dans une archive au format zip. Les documents inclus dans l'archive et faisant partie de l'offre technique et financière seront fournis sous format PDF ou Excel.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limite de réception (**15 Avril 2016 à 14h00**), ainsi que les dossiers incomplets, ne seront pas retenus.

2.3. Contenu des offres

Le dossier comprendra impérativement :

- a) Une lettre du soumissionnaire signée précisant que tous les éléments de l'offre l'engagent contractuellement ;
- b) Le présent dossier d'appel d'offres (RC, CCT) dûment signé, paraphé et revêtu du cachet de l'entreprise soumissionnaire ;

- c) Le cadre de réponse dûment renseigné (annexe 2) et tout document pertinent permettant de justifier des capacités économiques, financières, professionnelles et techniques relatifs aux principaux critères suivants :
- La preuve de la capacité technique du candidat attestant de sa compétence (moyens matériels et humains) à réaliser la prestation objet du marché apportée par tout moyen ;
 - Indiquer les effectifs moyens annuels du soumissionnaire pour chacune des trois (3) dernières années avant la publication de cet appel d'offres,
 - Indiquer la disponibilité d'un support avec SLA définis,
 - Indiquer la disponibilité d'un support proactif (détection de panne, automatisation de la réponse en cas de panne matérielle),
 - Indiquer la disponibilité d'un support basé en France.
 - La preuve de la capacité professionnelle du soumissionnaire attestant qu'il possède les qualifications requises pour la réalisation de la prestation objet du marché apportée par tout moyen ;
 - Minimum : 3 références de projets équivalents réalisées ces cinq (5) dernières années d'un budget respectif de 100 000 € minimum ;
 - La preuve de la capacité économique et financière du soumissionnaire, au travers des bilans et comptes de résultat des trois (3) derniers exercices 2012-2013-2014 ;
 - CA Minimum : 2 000 000 €/an.
- d) L'offre financière (cadre de réponse - annexe 3), datée et signée ;
- e) La déclaration sur l'honneur concernant l'intégrité ci-joint (annexe 4) dûment remplie et signée.

Tous les documents doivent être rédigés en français.

Toutes les communications écrites durant la procédure d'appel d'offres se feront en français.

2.4. Renseignements complémentaires

Tous les contacts entre la CEB et les soumissionnaires dans le cadre de cet appel d'offres se feront exclusivement via la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>.

Le soumissionnaire pourra demander tout renseignement qu'il jugerait nécessaire au plus tard le **25 mars 2016 à 16h00** exclusivement via la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>.

Tout contact qui aurait lieu en dehors de cette plateforme serait cause de disqualification.

La CEB répondra à toutes ces questions au plus tard le **29 mars 2016**.

2.5. Offres

Toutes les offres contenues dans les soumissions seront considérées comme des engagements contractuels. Les prix de soumission doivent couvrir tous les frais nécessaires à l'exécution complète des prestations (transport, assurances, mise en service éventuelle, garanties, spécifications propres aux prestations considérés etc.) tels que définis par les cahiers des clauses techniques et administratives.

2.6 Acceptation et rejet des offres

La CEB se réserve le droit :

- d'accepter ou non les défauts non substantiels susceptibles d'entacher les offres ;
- de rejeter les offres reçues hors délais de soumission, sans pénalité ni justification.

2.7. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de l'offre.

2.8. Report de la date de remise des offres

La CEB pourra à sa discrétion proroger la date limite fixée pour la remise des offres, auquel cas tous les droits et obligations de la CEB et des soumissionnaires seront régis par la nouvelle date limite.

2.9. Groupements

Les groupements devront collectivement satisfaire aux exigences administratives de l'Appel d'Offres. Chacun des partenaires devra également satisfaire à ces exigences à titre individuel. Tous les membres du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché. Le groupement sera représenté par un (1) candidat qui agira en qualité de porte-parole unique.

2.10. Modification ou annulation de l'appel d'offres

La CEB se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'appel d'offres en tant que de besoin sans avoir à en justifier les raisons et sans que cela n'ouvre droit à indemnisation pour les soumissionnaires.

2.11. Confidentialité

L'appel d'offres ainsi que toutes les informations communiquées au soumissionnaire à l'occasion de cet appel d'offres et de la mission sont confidentiels.

Article 3. Evaluation des offres

3.1. Présentation des offres

La CEB se réserve le droit d'inviter les soumissionnaires à préciser le contenu de leur offre dans le cadre d'une audition dans les locaux de la CEB.

3.2. Evaluation des offres

La pondération des critères de jugement des offres retenue est la suivante :

- Critère technique (70%)
- Critère financier (30%)

Les offres seront jugées et classées en fonction des critères énoncés dans le dossier d'appel d'offres (CCT).

Elles seront classées par ordre décroissant de leur note totale. L'offre la mieux classée (celle ayant la meilleure note) sera retenue.

Des précisions pourront être demandées aux soumissionnaires lorsque l'offre n'est pas suffisamment claire et doit être précisée ou sa teneur complétée.

Article 4. Informations aux soumissionnaires

Tous les soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leurs offres.

Fait en deux (2) exemplaires

Lu et approuvé

Le

A

Signature d'une autorité habilitée à représenter le soumissionnaire et cachet du soumissionnaire :